

**Appel à contributions**  
**Injure, insulte et invective (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles)**  
**Argumentaire**

Si Jacques Tahureau revendique dans ses *Dialogues* (posth. 1565) la « hardiesse de bien parler », tout en s'en prenant aux « pipeurs de merde », Furetière, plus d'un siècle plus tard, définit dans son *Dictionnaire universel* (1690), l'injure comme une « parole qu'on dit pour offenser quelqu'un, en luy reprochant quelque défaut, ou quelque vice vray ou faux ». Le lexicographe y rappelle aussi l'étymologie de l'injure (*injuria*, « ce qui se fait sans raison, sans justice ») et donne la mesure du vaste champ couvert par les propos insultants et leurs contextes d'énonciation, depuis les libelles diffamatoires, les scènes de combat militaires, les algarades de rue ou les discours passés au crible de la rhétorique. Comment définir les injures et quels termes s'en rapprochent aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles ? Quelles sont les formes que peut prendre la violence verbale lorsqu'elle est adressée ? Injure, insulte, invective : ces trois termes, qui ne sont pas synonymes, semblent avoir en commun de circonscrire le domaine de l'affront verbal et de témoigner, par le préfixe « in- » qu'ils partagent, du mordant d'une violence illocutoire choisie pour blesser l'adversaire.

L'injure, comme l'insulte d'ailleurs, se caractérise par « la nomination de l'autre (ou sa catégorisation, son étiquetage) et le fait que cette nomination soulève le problème de sa justice ou de sa justesse »<sup>1</sup>. Pourtant l'injure ne signale pas nécessairement la fin de l'échange : au contraire, elle fonctionne souvent « comme un embrayeur dans la surenchère polémique », en plus d'être « une ressource pleinement intégrée à la démarche argumentative »<sup>2</sup>. Dans les traités de rhétorique, *vituperatio* et *reprehensio vitae* appartiennent à la rhétorique du blâme, qui est une composante du discours épideictique au même titre que la louange. Dans le discours judiciaire, l'injure fait partie de l'arsenal du *movere* – « à condition qu'elle soit formulée avec ironie et qu'elle suscite le rire »<sup>3</sup>, précise Cicéron, là où Quintilien y voit plutôt un procédé indigne du bon orateur.

L'invective est une forme énonciative liée à « l'apostrophe » et à la « prise à témoin »<sup>4</sup>, dont l'intensité et la virulence verbale peuvent varier, mais qui relève également d'une forme d'interpellation agressive de l'autre. Elle est aussi un « genre de discours » théorisé par Jérôme et Augustin, au IV<sup>e</sup> siècle de notre ère, dans le cadre de la réfutation de l'hérétique, « qui réapparaît en force à la Renaissance »<sup>5</sup> et peut être rapproché des satires personnelles<sup>6</sup> et autres discours *contre*. Les exemples donnés par Furetière de cet « emportement de parole » renvoient à la rhétorique judiciaire (« Les parties animées recherchent cet Advocat, parce qu'il est fort sur l'*invective* »), ainsi qu'à l'éloquence de la chaire (« Le Predicateur a fait une longue *invective* contre l'hypocrisie »), tout en caractérisant plus largement les querelles de la République des Lettres (« les ouvrages critiques des Auteurs sont de perpetuelles *invectives* »).

---

<sup>1</sup> Dominique Garand, « La fonction de l'*ethos* dans la formation du discours conflictuel », dans M.-H. Larochelle (dir.), *Invectives et violences verbales dans le discours littéraire*, Les Presses de l'Université Laval, 2007, p. 3-19 : p. 7.

<sup>2</sup> Luce Albert et Loïc Nicolas, « Introduction. Le "pacte" polémique : enjeux rhétoriques du discours de combat », dans L. Albert et L. Nicolas (dir.), *Polémique et rhétorique de l'Antiquité à nos jours*, De Boeck Supérieur, 2010, p. 17-48.

<sup>3</sup> Davide Luglio, « *Ex eloquentia prophetarum* : remarques sur les origines de l'invective chez Pétrarque », dans A. Morini (dir.), *L'Invective. Histoire, formes, stratégies*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2006, p. 73-89 : p. 77-78.

<sup>4</sup> Agnès Morini, « Préface », dans A. Morini (dir.), *L'Invective. Histoire, formes, stratégies*, op. cit., p. 7-11 : p. 7

<sup>5</sup> Davide Luglio, « *Ex eloquentia prophetarum* : remarques sur les origines de l'invective chez Pétrarque », art. cité : p. 72 ; 75.

<sup>6</sup> Voir Adrien Baillet, *Des satyres personnelles. Traité historique et critique de celles qui portent le titre d'Anti*, 2 t., Paris, Antoine Dezallier, 1689.

Sans du tout se limiter au genre de l'invective, lui-même singulièrement divers, le questionnement initié à l'occasion de ce numéro de revue sur l'injure et l'insulte cherche au contraire à l'envisager comme un « mode » agressif d'interpellation et, plus largement, de communication (oral mais aussi écrit) qui traverse les genres et les styles<sup>7</sup>. Performative, l'injure « possède donc une dimension fortement dialogique »<sup>8</sup>. Elle contribuerait par ailleurs à l'émergence d'une « sphère publique », ici convoquée sous la forme d'un « tiers-spectateur »<sup>9</sup>, sans qu'il ne peut y avoir diffamation et à cause de quoi il est également difficile de ne pas répondre.

L'objectif de ce numéro de revue est ainsi de réfléchir à la spécificité et à la polyvalence des injures aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles dans des corpus et des contextes d'énonciations variés. Parmi les questionnements possibles, on retiendra les axes suivants :

- Comment articuler la production d'injure à des inscriptions sociales et confessionnelles précises qui leur donnent toute leur force ? Quelles injures circulent et lesquelles sont limitées à un milieu, à un groupe, à une religion ? Qui peut manier l'injure et qui ne le peut pas ?
- Quelles sont les dimensions pragmatiques de l'injure ? Quelles injures semblent déterminées par leur adresse à des publics visés ? Comment l'approche par la réception révèle le façonnage des injures ? Quelles « règles du débat » sont ainsi transgressées à un niveau rhétorique, mais aussi social et éthique ?
- Comment réfléchir à la création linguistique propre au champ de l'injure : par exemple, quels néologismes font la réputation des libellistes ? Quelle inventivité verbale devient la marque de reconnaissance du style d'un auteur ou d'une écriture collective ?
- Comment cerner les « attendus » de l'injure (typologies héritées ou détournées, comparaisons éculées resémantisées en contexte, bestiaires, etc.), qui l'inscrivent dans une intertextualité complexe ? Quelles sont les répertoires ou les ressources à disposition (pensons aux injures tirées de la Bible) ? Et quelle mémoire de l'injure ces effets de reprise supposent-ils des contemporains ?

Les propositions de communications (un titre et un résumé de 300 mots) sont à envoyer, accompagnées d'un bref CV, aux-co-directeurs du numéro, avant le **1<sup>er</sup> avril 2026** :

Gabriel Eychenne, [gabriel.eychenne@ens-lyon.fr](mailto:gabriel.eychenne@ens-lyon.fr)

Grégoire Holtz, [gregoire.holtz@uvsq.fr](mailto:gregoire.holtz@uvsq.fr)

Isabelle Moreau, [isabelle.moreau@ens-lyon.fr](mailto:isabelle.moreau@ens-lyon.fr)

Les contributrices et contributeurs retenus seront avisés en juin 2026. Les articles feront l'objet d'un numéro de la revue *Pratiques et formes littéraires 16-18*, pour une publication prévue à l'automne 2027.

---

<sup>7</sup> Nous suivons ici Alexander Kästner, « Of Hypocrites, Whores, and Holy Animal Bones. Polemical Comparisons and the Invective Mode in Early Reformation Disputes », *Entangled Religions* 11.4 (2022). A. Kästner emprunte à Katja Kanzler le concept de « invective mode [...] as a way to analyze and describe those kinds of communication that potentially disparage those offended while transcending literary genres and styles » (Kanzler, Katja. 2021. « Invective Form in Popular Media Culture: Genre – Mode – Affordance. » *Kulturwissenschaftliche Zeitschrift* 6 (1), p. 26–36.

<sup>8</sup> Luce Albert et Loïc Nicolas, « Introduction. Le “pacte” polémique... », art. cit., p. 28.

<sup>9</sup> L'expression est de Chaïm Perelman, *Traité de l'argumentation – La nouvelle rhétorique*, Bruxelles, Éd. de l'Université de Bruxelles, 1983 [1958], cité par Gilles Declercq, « Avatars de l'argument... », art. cit., p. 329.

## Bibliographie

Albert, Luce, et Ribeau, Mickaël (dir.), *Polémiques en chanson, IV<sup>e</sup> -XVI<sup>e</sup> siècles*, Rennes, PUR, 2022.

Albert Luce, et Nicholas, Loïc (dir.), *Polémique et rhétorique, de l'Antiquité à nos jours*, Bruxelles, Duculot / De Boeck, 2010.

Amossy, Ruth, « The functions of polemical discourse in the public sphere », dans M. Smith et B. Warnick (dir.), *The Responsibilities of Rhetoric*, Long Grove, Waveland Press, 2010, p. 52- 61.

Amossy, Ruth, *Apologie de la polémique*, Paris, PUF, 2014.

Angenot, Marc, *La Parole pamphlétaire. Typologie des discours modernes*, Paris, Payot, 1982.

Angenot, Marc, *Dialogues de sourds – Traité de rhétorique antilogique*, Paris, Éd. des Mille et Une Nuits, 2008.

Azoulay, Vincent, et Boucheron, Patrick (dir.), *Le mot qui tue, une histoire des violences intellectuelles de l'Antiquité à nos jours*, Seyssel, Champvallon, 2009.

Berns, Thomas, Staquet, Anne, et Weis, Monique (dir.), *Libertin ! Usage d'une invective aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Classiques Garnier, 2013.

Brauner, Christina, « Polemical Comparisons in Discourses of Religious Diversity: Conceptual Remarks and Reflexive Perspectives », *Entangled Religions*, vol. 11, n°4, 2020. <https://doi.org/10.46586/er.11.2020.8692>.

Butterworth, Emily, « Harmoniques des cris : le contrepoint au féminin (16<sup>e</sup>-18<sup>e</sup> siècles) », dans Girard, Didier, et Pollock, Jonathan (dir.), *Invectives. Quand le corps reprend la parole*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 2006, p. 175-186.

Delumeau, Jean (dir.), numéro « Injures et blasphèmes », *Mentalités, histoire des cultures et des sociétés*, Paris, Imago, 1989.

Declercq, Gilles, « Avatars de l'argument *ad hominem* : éristique, sophistique, dialectique », dans G. Declercq, M. Murat et J. Dangel (dir.), *La Parole polémique*, Paris, Honoré Champion, 2003, p. 327-376.

Garand, Dominique, « La fonction de l'*ethos* dans la formation du discours conflictuel », dans M.-H. Larochelle (dir.), *Invectives et violences verbales dans le discours littéraire*, Sainte Foy, Presses de l'Université Laval, 2007, p. 3-19.

Garand, Dominique, « Propositions méthodologiques pour l'étude du polémique », dans D. Garand et A. Hayward (dir.), *États du polémique*, Montréal, Les cahiers du centre de recherche en littérature québécoise, n° 22, Nota Bene, 1998, p. 211-266.

Girard, Didier, et Pollock, Jonathan (dir.), *Invectives. Quand le corps reprend la parole*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 2006.

Jouhaud, Christian, « Invectives du Grand Siècle », *Le Monde*, janvier 1981, [https://www.lemonde.fr/archives/article/1981/01/26/invectives-du-grand-siecle\\_2717765\\_1819218.html](https://www.lemonde.fr/archives/article/1981/01/26/invectives-du-grand-siecle_2717765_1819218.html)

Kanzler, Katja, « Invective Form in Popular Media Culture: Genre – Mode – Affordance », *Kulturwissenschaftliche Zeitschrift* 6 (1), 2021, p. 26-36.

Kästner, Alexander, « Of Hypocrites, Whores, and Holy Animal Bones. Polemical Comparisons and the Invective Mode in Early Reformation Disputes », *Entangled Religions*, vol. 11, n°4, 2022 <https://doi.org/10.46586/er.11.2022.9847>

Lagorgette, Dominique, *Les Insultes en français : de la recherche fondamentale à ses applications : linguistique, littérature, histoire, droit*, Chambéry, Éditions de l'Université de Savoie, 2009.

Lagorgette, Dominique, et Larrivée, Pierre, « Introduction » au numéro « Les insultes : approches sémantiques et pragmatiques », *Langue française*, n° 144, 2004, p. 3-12.

Lagorgette, Dominique, « Les insultes : bilan et perspectives, théorie et actions », Chambéry, Éditions de l'Université de Savoie, collection « langages », n° 17, publication exclusivement en ligne : <http://www.llseti.univ-smb.fr/web/llseti/589-les-insultes-bilan-et-perspectives-theorie-et-actions.php>

Luglio, Davide, « *Ex eloquentia prophetarum* : remarques sur les origines de l'invective chez Pétrarque », dans A. Morini (dir.), *L'Invective. Histoire, formes, stratégies*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2006, p. 73-89 .

Maingueneau, Dominique, *Sémantique de la polémique – Discours religieux et ruptures idéologiques au XVII<sup>e</sup> siècle*, Lausanne, Éd. L'Âge d'Homme, 1983.

Morini, Agnès (dir.), *L'invective : histoire, formes, stratégies*, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2006.

Neu, Jerome, *Sticks and Stones: The Philosophy of Insults*, Oxford, Oxford University Press, 2008.

Passard, Cédric (dir.), *Les Usages politiques de l'insulte*, Paris, Classiques Garnier, 2024.

Postel, Claude, *Traité des invectives au temps de la Réforme*, Paris, Les Belles Lettres, 2004.

Raimon, Laurie, « Des mots pour dire l'insulte (de la naissance du français à nos jours) », *ELIS - Échanges de linguistique en Sorbonne*, 2019, n° 6, p. 23-43.

Rosier, Laurence (dir.), « Insulte, violence verbale, argumentation », introduction au numéro en ligne d'*Argumentation et analyse du discours*, n° 8, 2012, p. 1-26.

Shiraev, Eric, et Icks, Martijn (dir.), *Character Assassination Throughout the Ages*, New York, Palgrave MacMillan, 2014, p. 153-172.

Schwerhoff, Gerd, « Radicalism and 'Invectivity'. 'Hate Speech' in the German Reformation », dans Bridget Heal et Anorthe Kremers (dir.), *Radicalism and Dissent in the World of Protestant Reformation*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2017, p. 36-52.